PROMOTION DU TIR SPORTIF

Fondée il y a près de 125 ans, La Société des Francs-Tireurs de L'Isle & Environs est un club de tir sportif qui offre aux passionnés de sport de tir l'occasion de pratiquer leur hobby dans le cadre d'installations performantes et dans des plages horaires particulièrement attractives.

Chaque année, la Section du Pistolet contribue à la promotion du tir par la mise sur pied de cours de tir, qui connaissent une certaine renommée.

Au besoin, les organisateurs se réservent le droit de limiter la participation au cours, afin de préserver un enseignement de qualité.

DATES DES TIRS FEDERAUX 2015		
Tirs militaires	*16.05.2015*	*13h.30 - 16h.30*
Tir militaires	*29.08.2015*	*13h.30 - 16h.30*
Tir en campagne	*03.06.2015*	*17h.30 - 19h.30*
Tir en campagne	*06.06..2015*	*13h.30 - 16h.30*
Pas de tirs le dimanche		

MATÉRIEL NÉCESSAIRE

HABILLEMENT

Il est recommandé le port de vêtements amples, n'entravant pas les mouvements. Suivant le temps, vous munir de vêtements protégeant du froid. (Pull, écharpe, casquette, souliers chauds)

MUNITION

Estimation de la quantité de munition pour le cours :

PO : 100 cartouches, en calibre 9mm.

La munition est comprise dans le prix du cours.

ARMES AUTORISEES

PO = Pistolet d'ordonnance en cal. 9mm : SIG 210, SIG 220, SIG 226, ainsi que SIG SPC, Sphinx AT 2000, Sphinx 3000, Glock 17, Glock 19 et Glock 26.

Nous recommandons de vous munir d'un PO en cal. 9mm de manière à pouvoir effectuer l'ensemble des exercices de tir prévus.

Les participants ne disposant pas de l'armement nécessaire voudront bien le signaler expressément sur le bulletin d'inscription joint à la présente..

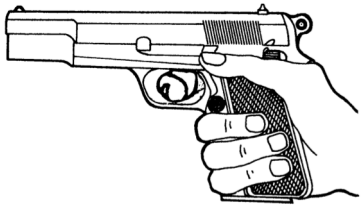

Tir à une main ou tir à deux mains ? Quelle technique choisir ?

TIR SPORTIF

COURS DE TIR AU GROS CALIBRE

2015

JOURNÉE D'ENTRAINEMENT — GROS CALIBRE

Le tir à l'arme d'ordonnance est une spécificité suisse, puisqu'à l'étranger le tir au moyen d'armes de ce type n'est généralement autorisé que dans le cadre de l'armée ou de la police. Dans notre pays, s'appuyant sur une longue tradition, le tir avec des armes de calibre 7.65mm à 9mm connaît une bonne renommées au travers des tirs militaires et en campagne.

Par ailleurs, le sport de tir en Suisse a toujours reconnu à ce type d'arme une place particulière, tant il est vrai que les concours, traditionnellement ouvert au seul « matcheurs », le sont aussi, avec des armes de calibre d'ordonnance. Plus récemment encore, et pour répondre à l'attente de nombreux tireurs, le tir à deux mains a été également autorisé avec des armes d'ordonnance, dans les concours officiels de la FST…

L'enseignement dispensé se veut avant tout pratique et a pour but de répondre aux nombreuses sollicitations en matière de techniques de tir au gros calibre. L'instruction offre des ateliers permettant à chacun des participants de se familiariser avec les modes de tir autorisés dans cette discipline sportive à part entière.

Cette matinée de formation permettra aux tireurs, désireux de rafraîchir leurs connaissances, de s'entraîner en vue d'augmenter leur résultats lors de l'exécution des tirs fédéraux (tirs militaires et tir en campagne). **Il est recommandé d'avoir au préalable déjà suivi un cours de base au PPA.**

Au plaisir de vous retrouver sur le pas de tir.

Le Team des Instructeurs

SAMEDI 11 AVRIL 2015

08h.00 - 11h.30 : Cette matinée de tir va offrir au participant le mode d'emploi pour une utilisation efficiente d'une arme de poing gros calibre, en lui permettant de s'initier à la technique de tir au pistolet d'ordonnance puis de la mettre en pratique sur le pas de tir,

Thèmes traités : *Connaissances des armes & munitions, prise de position, encrossement de l'arme à une et à deux mains, respiration, visée et lâcher du coup. Entraînements au tir et corrections des erreurs.*

Travail en groupe : *Programme d'entraînements intensif à la distance 25M avec mise en pratique des techniques de tir au gros calibre notamment par l'exécution des programmes militaires et en campagne.*

11h.30 - 13h.30 : Repas servi à la buvette du stand.

13h.30 - 17h00 : Mise en pratique concrète de l'enseignement du matin, par l'exécution des tirs fédéraux (Tirs militaires et tirs en campagne).

BULLETIN D'INSCRIPTION

Bulletin à retourner jusqu'au 01.04.2015 à :

Yves Logean, Chemin du Crochet 11, 1035 Bournens

☐ Je dispose d'un PO - Pistolet d'ordonnance

Modèle : calibre :

☐ Je ne dispose pas d'un PO, m'en fournir un

☐ Je suis gaucher

× - *Cocher ce qui convient*

Nom/prénom/année naissance

Téléphone

Adresse / e-mail

Signature

FINANCE DU COURS

Fr. 200.– par participant, montant comprenant :

- **Les pauses-cafés et boissons** (sans alcool), durant l'instruction
- **Le repas de midi**, pris en commun au stand
- **Munitions et armes**, pour ceux qui n'en disposeraient pas.

FRANCS-TIREURS, L'ISLE & ENVIRONS

Direction du Cours

Contact : Yves Logean, Expert J+S en tir sportif
Téléphone : 021/ 731..53.80
Mobile : 079/ 567.15.73
E-mail : info@francs-tireurs.ch
Site web : www.francs-tireurs.ch